

Groupe 12:  
Le parcours migratoire de  
Ioane Teitiota

Concernant les distances parcourues, un atlas des pays du monde ainsi que le vocabulaire, n'oubliez pas que vous disposez de votre manuel ainsi que d'internet sur la tablette fournie au groupe.

# Ioane Teitiota, 37 ans, l'homme qui voulait être le premier réfugié climatique du monde

Mardi 26 novembre 2013

Cet homme, habitant des Kiribati a réclamé le statut de réfugié climatique en Nouvelle-Zélande. Il n'a pas convaincu la Haute Cour d'Auckland. Il devrait être renvoyé vers son pays.

La Haute Cour d'Auckland a refusé à Ioane Teitiota le statut de réfugié climatique. Raison invoquée ? Son cas n'est pas couvert par la Convention relative au statut des réfugiés. Le juge a notamment estimé que le prévenu ne sera confronté à aucun danger imminent s'il retourne dans son île.

« *C'est un peu comme si vous mettiez des rats dans une cage et que vous plongiez la cage dans l'eau.* » C'est ainsi que l'avocat Michael Kidd décrit la situation des habitants des Kiribati, un état formé de trois archipels perdus au milieu de l'océan Pacifique. (...)

Cela fait six ans que Ioane Teitiota a rejoint les rivages de la Nouvelle-Zélande fuyant « *la maladie, la violence* » consécutives à l'effondrement des ressources en eau potable et à une agriculture en berne, l'eau salée de l'océan Pacifique pénétrant toujours plus avant dans les terres. « *Il s'était retrouvé entraîné plusieurs fois dans des combats parce que sur ces terres il y a de plus en plus de gens et de moins en moins d'eau douce. Il est impossible de faire pousser quoi que ce soit. Il n'a pas plu depuis des mois et des mois et l'eau dans les nappes phréatiques ne se renouvelle pas* », énumère Michael Kidd. Ajoutez à cela un système sanitaire inexistant qui accroît la pollution des eaux. (...)

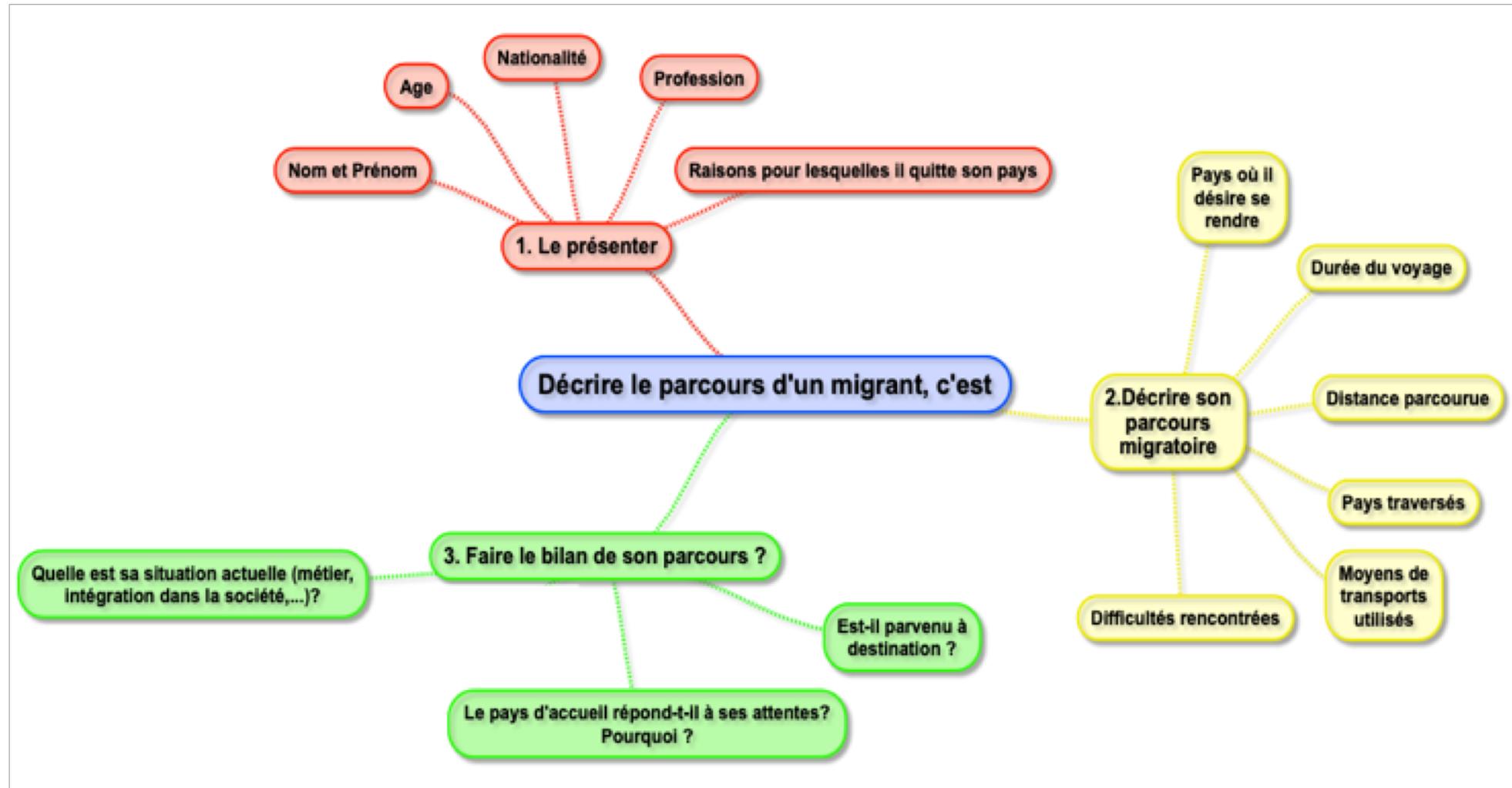
Alors l'homme est parti loin de son île avant d'être rejoint par sa femme sur le sol néo-zélandais et d'y avoir trois enfants. Il y a trois ans, il se voit retirer son visa « *sans qu'il ait commis aucune faute* », assure l'avocat qui le représente depuis deux ans. Et tombe dans l'illégalité. Pour attribuer le droit de rester sur son sol, la Haute cour de justice d'Auckland range les gens en différentes catégories, explique Michael Kidd : « *Aux homosexuels iraniens, elle peut dire "nous n'avons pas de preuves que vous avez été persécuté mais si l'on vous renvoie il y a de fortes chances que vous le soyez". C'est l'analogie que nous utilisons pour le cas de monsieur Teitiota.* » Car s'il n'a pas encore été une victime directe du changement climatique, il le sera très vraisemblablement dans l'avenir. « *Ses enfants pourraient mourir de gastro-entérite* », décline l'avocat.

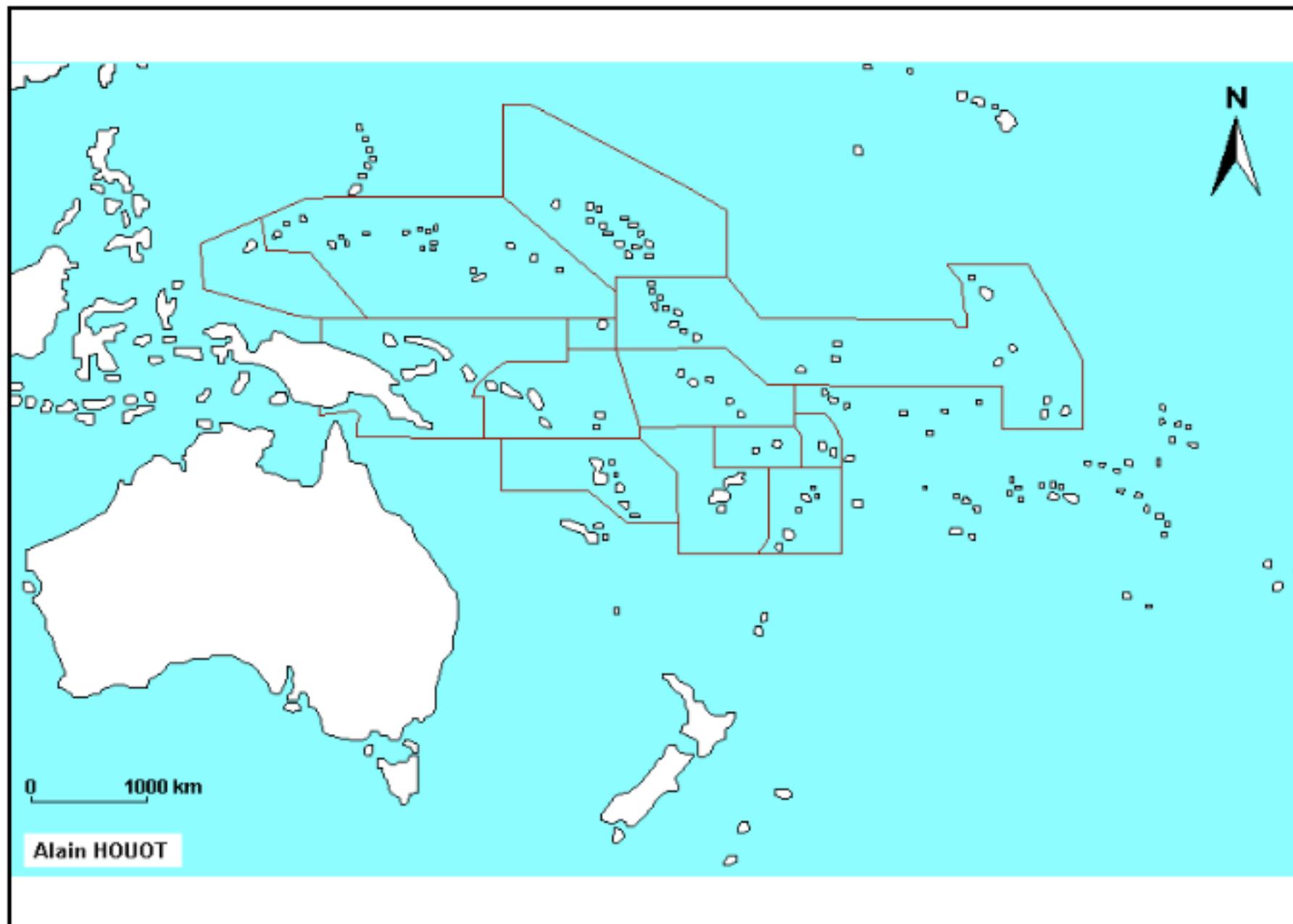
La cour néo-zélandaise – devant laquelle Ioane Teitiota a comparu le 16 octobre – devrait rendre son verdict la semaine prochaine. Mais l'avocat n'est pas très optimiste : « *Il faudrait un miracle pour gagner.* » Pourtant, « *il n'y a qu'un petit pas à franchir pour que ce statut soit accordé. La loi évolue dans ce sens en Nouvelle-Zélande, elle protège désormais les homosexuels, les femmes victimes de violences conjugales. Mais ils ne veulent pas créer un précédent* », anticipe Michael Kidd. Car les 100 000 habitants de l'archipel des Kiribati affluent déjà en masse vers la Nouvelle-Zélande et l'Australie.

Leur accorder le statut pourrait encourager leur exode. Une fuite que même les autorités des Kiribati ne souhaitent pas officiellement : ils ne soutiennent ni publiquement, ni financièrement la démarche judiciaire de leur ressortissant. « *Trop fiers* », pour Michael Kidd. Pourtant, « *ils ont un programme d'adaptation au changement climatique qui consiste en gros à dire à tout le monde de quitter l'archipel* », ironise l'avocat, en référence à la politique de « migration avec dignité » initiée par le président Anote Tong.



Source: <https://www.worldatlas.com/webimage/countrys/oceania/ki.htm>





-  Pays de départ
-  Pays traversé
-  Pays d'arrivée

Titre:

0 1000 km

Alain HOUOT